

## **L'EMPLOI PRECAIRE DANS LA RECHERCHE PUBLIQUE**

### **CONSULTATION DES PERSONNELS NON TITULAIRES**

**pour la mise en place du Comité Technique Paritaire Ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CTPM)**

### **VOTEZ pour le SGEN-CFDT**

*(les votes devront parvenir à Paris au plus tard le 19 janvier à 10h)*

### **POURQUOI VOTER**

Cette instance paritaire placée au niveau ministériel est consultée sur toutes les questions d'ordre général relatives aux personnes titulaires et non titulaires de l'Etat (statut, recrutement, formation, conditions de travail...). C'est le **lieu d'expression de tous les personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**. La CFDT-INRA est représentée par le Syndicat Général de l'Education Nationale, en charge également de la Recherche (SGEN-CFDT).

### **POURQUOI CHOISIR LA CFDT**

**La détermination de la CFDT-INRA a permis d'obtenir l'engagement de la Direction Générale sur une revendication que nous avons exprimée, dès septembre 2008, LA SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS.**

L'ouverture de ce chantier, tant au sein de l'Institut que dans le cadre du consortium (Agreenium) doit permettre de :

- réfléchir à une bourse d'emplois, aux garanties sociales (contrat de travail, droit...) et financières pour les personnels en CDD,
- construire un véritable espace européen de l'emploi de recherche et d'enseignement supérieur agronomique.

**La CFDT-INRA revendique :**

- **La continuité professionnelle pour sécuriser les parcours à travers des employeurs successifs, dans l'objectif d'un recrutement stable;**
- **La reconnaissance des qualifications sur l'ensemble des emplois, afin d'assurer un parcours ascendant ;**
- **La responsabilité de l'employeur d'offrir des perspectives d'évolution de carrière pour ses personnels qu'ils soient permanents ou temporaires.**

Le 20 octobre, **l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé une grande enquête sur l'emploi précaire dans l'enseignement supérieur et la recherche publique en France**. A ce jour, près de 40.000 personnes ont répondu à ce questionnaire. La CFDT-INRA a évidemment été partie prenante de cette enquête intersyndicale.

Un dépouillement partiel apporte des informations importantes sur la situation des personnels précaires (fortes disparités de niveaux de rémunération, enchaînement de contrats entrecoupé de période de chômage, population majoritairement féminine...).

**L'analyse complète sera publiée vers mi-janvier 2010.**

**Pour la CFDT-INRA, le recours à des personnels précaires doit être bien ciblé et les recrutements doivent se faire dans la plus grande transparence.**

**NOUS REFUSONS LA GENERALISATION DU CONTRAT A DUREE DETERMINEE  
COMME MODALITE ORDINAIRE DE GESTION DE L'EMPLOI PUBLIC.**

**FAITES CONFIANCE A LA CFDT POUR DEFENDRE VOTRE SITUATION**